

TARIFS 2024 - COMMERCE AMBULANTS

Ambulants :		
Activités commerciales diverses : Fleuriste, marchands de crêpes, de glaces, food truck, marrons, démonstrateurs et divers		
Zone Hyper-centre	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	300,00 €
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	600,00 €
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	950,00 €
Zone centre-ville	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	275,00 €
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	550,00 €
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	900,00 €
Zone entrée de ville	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	225,00 €
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	450,00 €
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	800,00 €
Zone communale	Forfait trimestriel* - Entre 1 et 2 jours d'occupation par semaine	175,00 €
	Forfait trimestriel* - 3 jours d'occupation par semaine	350,00 €
	Forfait trimestriel* - plus de 3 jours d'occupation par semaine	700,00 €
Les forfaits "food-trucks" comprennent l'installation maximale de 3 tables de bistrot (ou mange debout) et 10 chaises. *Chaque période tarifaire débutée est dûe		
Utilisation d'un branchement électrique	forfait trimestriel (Entre 1 et 2 jours/semaine)	55,00 €
	forfait trimestriel (3 jours/semaine)	110,00 €
	forfait trimestriel (plus de 3 jours/semaine)	180,00 €
	unité	3,00 €